

jusqu'à

1000

BOX



remboursés sur vos frais de résiliation*

COUPON DE REMBOURSEMENT

- ➊ Vous souscrivez une offre box La Poste Mobile
- ➋ Vous renvoyez ce coupon de remboursement, rempli et signé par vos soins, au plus tard dans les 2 mois qui suivent l'activation de votre ligne, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Votre coupon doit être accompagné d'une copie de la facture de clôture⁽¹⁾ de votre précédent opérateur (hors La Poste Mobile).
- ➌ À réception de votre coupon, La Poste Mobile vous rembourse jusqu'à 100€* sur vos prochaines factures⁽²⁾.



Coupon à renvoyer sous enveloppe dûment affranchie à : **La Poste Mobile – ODR Résiliation BOX – TSA 26760 – 95905 CERGY-PONTOISE Cedex 9**

Code Client La Poste Mobile :
(renseigné sur votre facture)

Nom :

Prénom :

Email :

Adresse d'installation de la box :

.....

Code Postal : Ville :

.....

Date de résiliation chez votre précédent FAI* :

* Fournisseur d'Accès Internet

Montant des frais de résiliation : €TTC

Date et signature
du titulaire :

Tous les champs doivent être impérativement complétés.

Offres box ADSL La Poste Mobile : sous réserves d'éligibilité technique et de compatibilité de vos équipements, disponibles en zone dégroupée (+6€/mois en zone non dégroupée). Box ADSL TV Plus en zone dégroupée uniquement, décodeur TV obligatoire et mis à disposition.

Offre box THD La Poste Mobile : sous réserves du raccordement effectif et de l'éligibilité technique à la fibre optique (sauf raccordement du domicile) ; le raccordement du domicile n'est pas en fibre optique mais en câble coaxial.

* Offre valable au 28/05/2018 pour toute souscription à une offre box La Poste Mobile avec engagement de 12 mois. Remboursement des frais relatifs à la résiliation de votre abonnement (hors pénalités et impayés) avec votre ancien fournisseur d'accès Internet (hors La Poste Mobile) dans la limite de 100€ TTC (dont TVA 20%), sous forme d'avoir à compter de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} facture suivant la réception par La Poste Mobile du coupon valide et des pièces justificatives demandées, et sous réserve de ne pas être en impayé. Offre limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse). En cas de résiliation de l'abonnement au cours des 3 premiers mois, les frais mentionnés ci-dessus ne seront pas remboursés par La Poste Mobile.

(1) Cette facture de clôture doit être au même nom que le titulaire de l'offre box et dater de moins de 3 mois. Elle doit également mentionner les frais relatifs à la résiliation de votre abonnement auprès de votre ancien fournisseur d'accès Internet (hors La Poste Mobile).

(2) Le remboursement suit le principe : un remboursement accordé pour un abonnement fixe résilié chez votre ancien fournisseur d'accès à Internet (hors La Poste Mobile) et une offre box La Poste Mobile activée. Le remboursement des frais de résiliation s'applique, à compter de la réception par La Poste Mobile du coupon de remboursement valide et de la facture de résiliation, sur la ou les facture(s) émises par La Poste Mobile dès lors que le remboursement n'a pas pour effet de rendre la facture mensuelle inférieure à 0€ et jusqu'à apurement du montant total des frais de résiliation dans la limite de 100€ TTC. Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions sera considérée comme nulle. Les frais d'envoi et de copie ne sont pas remboursés.

Les données à caractère personnel (ci-après les « données ») collectées sont obligatoires, tout défaut de réponse ou toute réponse jugée anormale est susceptible d'entraîner le refus de La Poste Telecom de prendre en compte votre demande. Les données font l'objet d'un traitement informatique par La Poste Telecom et ses prestataires destiné à gérer votre souscription à une offre La Poste Mobile, votre utilisation du service souscrit, votre compte client et notre relation commerciale avec vous (incluant le suivi de ladite relation via notamment des enquêtes de satisfaction).

Ces données pourront être utilisées pour des actions commerciales de La Poste Telecom et le cas échéant des sociétés du Groupe La Poste si vous y avez consenti. La base légale de ces différents traitements est généralement l'exécution du contrat entre La Poste Telecom et vous ou l'intérêt légitime de La Poste Telecom (améliorer ses site internet, applications mobile et services, vous proposer des contenus adaptés, comprendre vos besoins pour répondre à vos attentes). Les données vous concernant ont pour destinataires les services internes de La Poste Telecom et nos prestataires qui exécutent des prestations relatives aux site internet, applications mobiles et services de La Poste Telecom (notamment des services client, d'hébergement, de stockage, d'analyses, de gestion de bases de données ou encore de maintenance informatique) dans le cadre des finalités définies lors de la collecte des dites données. Les données sont conservées jusqu'à cinq ans à compter de la fin de la relation commerciale avec la personne concernée (sauf durée plus restrictive imposée par la législation ou la réglementation applicable). Elles pourront également être communiquées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Certains des destinataires de vos données sont situés en dehors de l'Union Européenne : Maroc. Le transfert de données est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne dont une copie est disponible <https://www.cnil.fr/fr/les-clauses-contractuelles-types-de-la-commission-europeenne>. En application de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données, en demander la limitation, ou la portabilité lorsque cela est possible. Vous pouvez enfin envoyer des directives à La Poste Telecom concernant l'utilisation de vos données après votre décès. Contactez-nous en écrivant à LA POSTE MOBILE - TSA 16759 - 95905 Cergy - Pontoise Cedex 9 (Précisez vos nom, prénom, adresse électronique et joignez une copie recto-verso de votre pièce d'identité). La Poste Telecom dispose d'un délégué à la protection des données qui peut être joint à : La Poste - Madame La Déléguée à la Protection des Données - CP C703, 9 rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente. Conformément à l'article L223-1 du code de la consommation, si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement, vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique gérée par OPPOSETEL (liste BLOCTEL).

Voir détails des conditions et tarifs en bureau de poste et sur www.lapostemobile.fr (coût d'une connexion Internet).